



Économie locale





Situation de l'économie locale

Un secteur diversifié et diffus géographiquement

Les secteurs qui emploient le plus sur le territoire sont les secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, suivi de près du commerce, des transports et des services divers.

Il existe quelques gros employeurs sur le territoire dans les secteurs cités précédemment, mais **71 % des établissements n'ont pas de salarié**, pour 18 % des actifs.

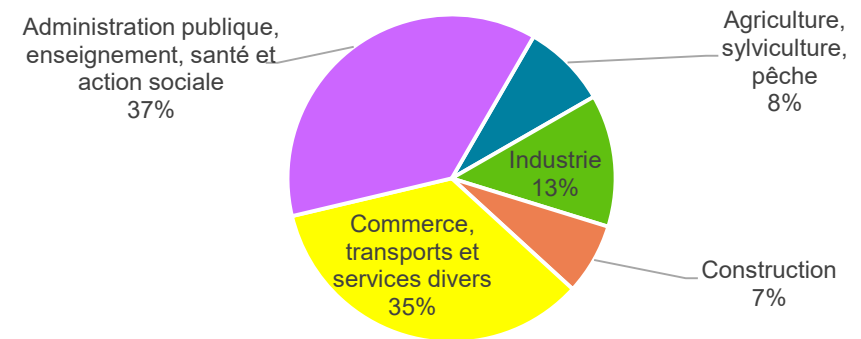
Les secteurs industriels, dont la construction, consomment en moyenne 41 MWh / emploi ; et le secteur tertiaire consomme en moyenne 9 MWh / emploi. En France l'industrie est à 67 MWh/emplois et à 10 MWh/emplois pour le tertiaire. Le territoire ne présente donc pas de différences majeures avec les moyennes nationales et possède des industries peu énergivores en comparaison de ce qu'il peut exister sur des territoires voisins.

Par l'importance des petits établissements, l'impact de l'économie locale reste assez diffus. L'ensemble des établissements actifs du territoire peut cependant bénéficier de la démarche PCAET pour assurer la cohérence et la visibilité de leurs démarches à l'échelle du Grand Autunois Morvan. Les gros employeurs tels que :

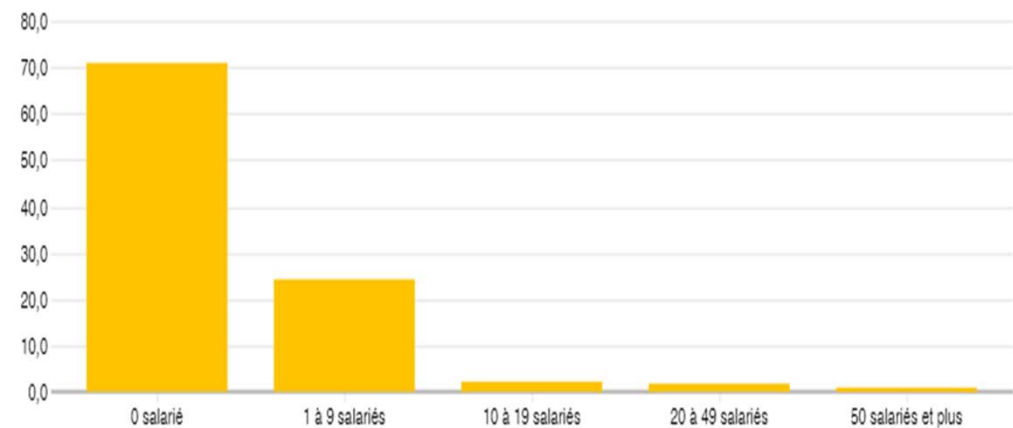
- Hanes France {DIM}
- Nexans
- Honeywell Safety products
- Veldeman
- Tolix Steel Design
- Neyrat SA
- Gauthey Automatisme

ont notamment un rôle important à jouer : leurs actions ont un plus fort effet d'échelle et de levier et sont susceptibles d'entraîner les autres acteurs du territoire.

Répartition des emplois par secteur sur le territoire



Répartition des établissements actifs par taille



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - 2015



Les secteurs industriel et tertiaire

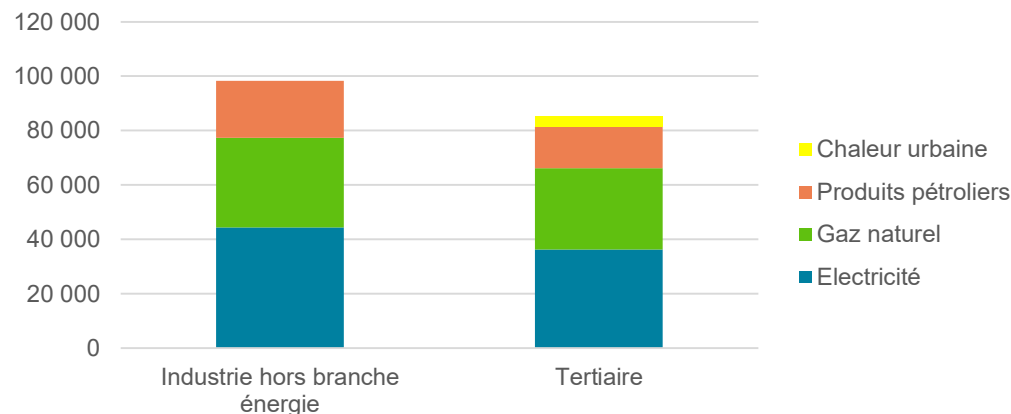
Des énergies majoritairement fossiles, un potentiel de récupération de la chaleur

Le secteur industriel (construction incluse) représente 10 % des consommations d'énergie totale du territoire. Si l'on s'intéresse uniquement aux secteurs économiques (agriculture, tertiaire, industrie), le secteur industriel représente **37 % de la consommation d'énergie des secteurs économiques du territoire**, alors que c'est 21 % des emplois.

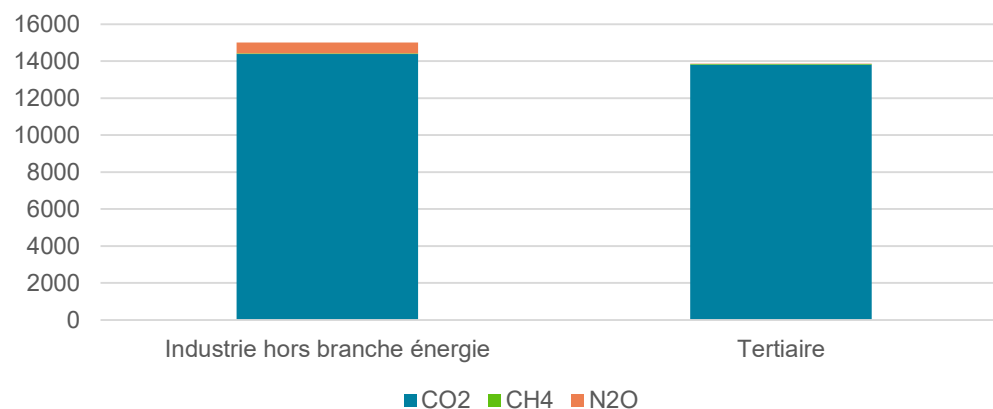
Ce secteur consomme surtout **de l'électricité, du gaz** et des **produits pétroliers**. 51% de son énergie consommée provient ainsi d'énergies fossiles qui génèrent des émissions de gaz à effet de serre (4 % des émissions de CO₂ du territoire).

En parallèle des émissions de gaz à effet de serre issues de la combustion d'énergie, quelques usages spécifiques de l'industrie et du tertiaire peuvent émettre du CO₂ (émissions non énergétiques) : ces émissions sont en général dues aux **fuites de fluides frigorigènes des systèmes réfrigérants** (climatisation en particulier) ou à des procédés industriels impliquants de l'azote.

Consommations d'énergie (MWh) par type d'énergie



Emissions de gaz à effet de serre par gaz (tonnes équivalent CO₂)



Données postes actifs : INSEE ; Données énergie et GES : OPTEER, données 2016 ; Graphiques : B&L évolution



Pollution de l'air intérieur et extérieur

Le secteur industriel (construction incluse) représente une part faible mais significative des émissions des polluants atmosphériques du territoire. En particulier, les émissions de COVNM pour lesquelles l'industrie représente près de 22 % des émissions du territoire sont liées à l'**usage de procédés spécifiques ou de solvants** (application de peintures ou de colles, trituration de graines, chimie, autres utilisations de solvants organiques, stockage d'hydrocarbures, etc.).

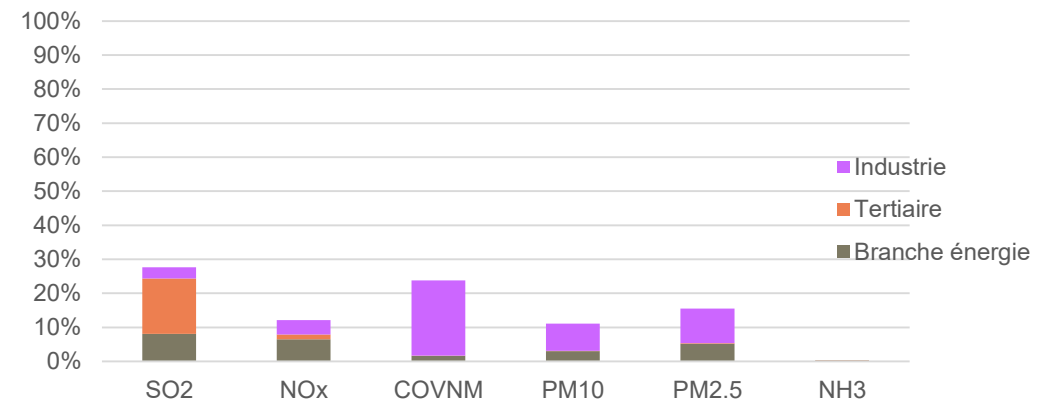
Quant au secteur tertiaire, les émissions de polluants sont surtout liées au soufre, un polluant du **fioul** et donc relié aux usages de chauffage, traité dans la partie « Bâtiment et habitat ».

Les émissions liées aux solvants (COVNM ; voir partie « Pollution de l'air pour plus de détails) présentent la spécificité de **polluer également l'air intérieur des bâtiments**. Dans ses établissements recevant du public, en particulier le jeune public, la communauté de communes mène une démarche d'amélioration de la qualité de l'air en agissant sur les produits d'entretien par exemple.

Les émissions de **particules fines** peuvent provenir de combustions mais aussi de carrières ou de procédés générant de la poussière.

Les émissions de NOx proviennent aussi de combustions, en particulier pour les fours à très haute température.

Contribution aux émissions de polluants atmosphériques





Les potentiels d'action dans l'industrie

Des réductions de consommation par de l'efficacité et de la sobriété

Dans l'industrie, les gisements de réduction résident dans :

- La sobriété énergétique (optimisation du temps de fonctionnement pour le réduire, mutualisation de machines, fours, etc.)
- L'efficacité énergétique (machines ou moteurs plus efficaces, économies d'énergie dans les opérations transverses, récupération de chaleur fatale) ;

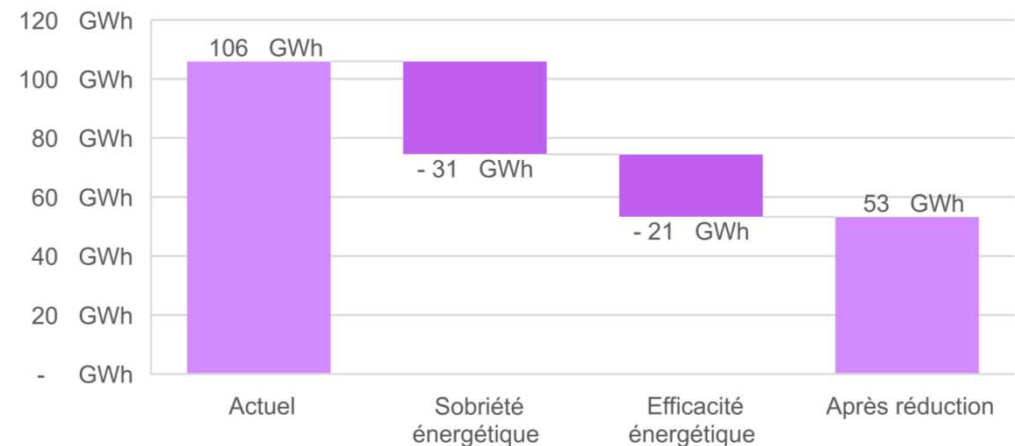
Un recours accru aux énergies renouvelables (particulièrement au bois énergie) pour un certain nombre de procédés thermiques peut également permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur.

On estime le gisement d'économie d'énergie dans l'industrie à : **-52 GWh** soit une réduction de 50 %. Ces économies d'énergies permettent une réduction des émissions de gaz à effet de serre de **-7 500 tonnes éq. CO₂** soit -50 %.

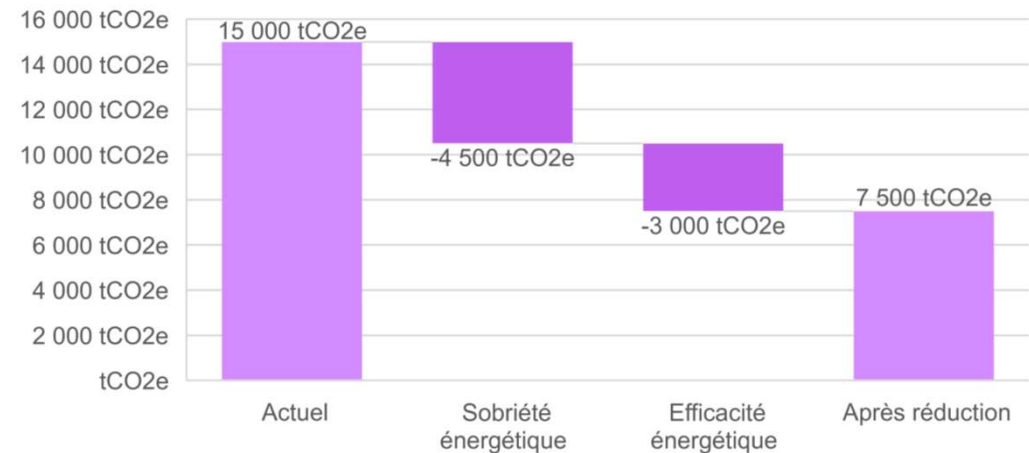
Afin d'assurer cette transition dans les entreprises du Grand Autunois Morvan, des outils existent déjà sur le territoire. Le Réseau régional de la transition écologique et économique (RT2E), animé par l'ADEME et la Région et rassemblant des acteurs de la CCI, CMAI et AER, propose notamment des accompagnements techniques et financiers aux porteurs de projets. Ce réseau soutient les projets en lien avec la transition énergétique, écologique et l'économie circulaire.

Dans ce cadre, la CCI propose aux entreprises de participer au programme d'action « PERF ». Par la signature d'une convention, elle offre une gamme de services à la carte et clés en main tels que : un état des lieux environnemental, des diagnostics énergie, programme Lean & Green, accompagnement à la déclaration ICPE...

Potentiel de réduction de la consommation d'énergie (GWh)



Potentiel de réduction des émissions de GES (tonnes éq. CO₂)



Entretien avec la CCI ; Graphiques et calculs : B&L évolution ; Économies d'énergie dans les opérations transverses de 77% dans les chaufferies, de 68% dans les réseaux, de 50% dans le chauffage des locaux, de 38% dans les moteurs, de 35% dans l'air comprimé, de 38% dans le froid, de 39% dans la ventilation, de 29% dans le pompage, de 71% dans les transformateurs et de 64% dans l'éclairage (Estimation CEREN du gisement d'économies d'énergie dans les opérations transverses en 2007 - Industrie française) ; Hypothèses de sobriété : hypothèses du scénario Négawatt ;



Des savoir-faire et des emplois à valoriser et à pérenniser

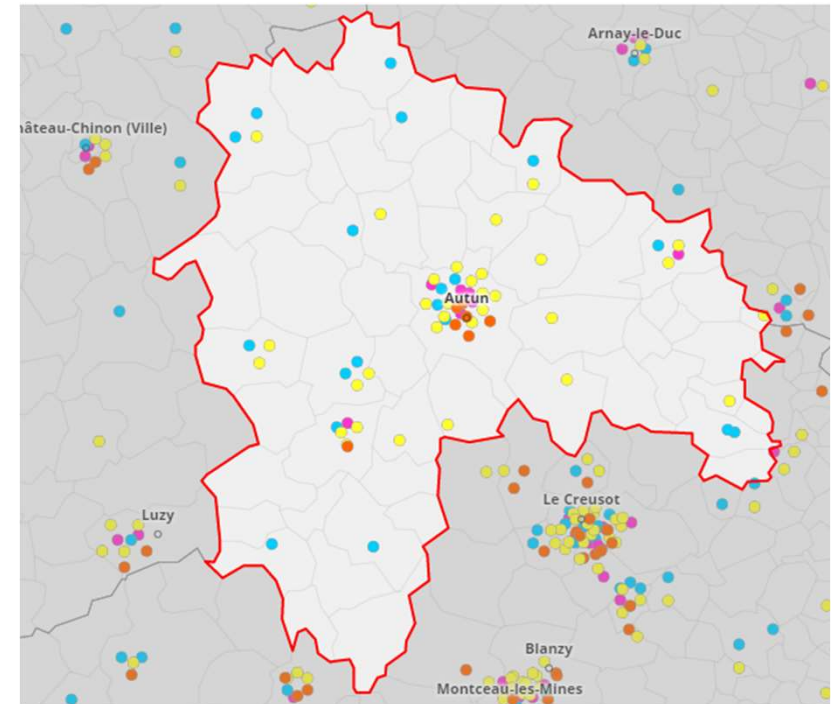
Les artisans du territoire sont en majorité présents dans l'alimentaire : dans la production (viande, poisson, escargots, lait, légumes, fruits, miel, safran) et dans la transformation (fromages, confitures, sirop, vins, bières, boissons, glaces, plats cuisinés, foie gras...). Un guide de la communauté de communes recense tous les producteurs et les artisans locaux de l'alimentaire. Les autres gros secteurs de l'artisanat sont la réparation automobile, la construction, l'hébergement et la restauration. Il existe aussi de l'artisanat d'art, tourné vers le bois, la peinture et la céramique.

La mobilisation des artisans peut se faire par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Elle réalise des actions telles que l'opération « TPE PME gagnantes sur tous les coûts » pour **réduire les flux des entreprises (énergie, eau, déchets, ...)**, **des visites énergies gratuites**, de la sensibilisation gratuite à **l'éco-fonctionnalité et à l'éco-conception**. Elle fait également la promotion des **métiers de la réparation et du réemploi** via la marque Répar'acteurs. La CMA propose l'organisation d'évènement tels que des villages de la réparation et des gratifierias (trocs). Elle propose aussi d'accompagner les projets d'économie circulaire. L'association AMDF propose de nombreuses actions sur le bâtiment (offres de formation,...).

En France, 90% des consommateurs se déclarent prêts à privilégier un artisan ou un commerçant qui met en place des pratiques respectueuses de l'environnement. D'autre part, les artisans ont un rôle fort à jouer en étant acteurs directs de la transition énergétique. Pour cela, ils ont besoin de **monter en compétence** afin de concevoir et de proposer à leurs clients de **nouveaux produits et services** permettant d'entreprendre la transition.

La lutte contre le dérèglement climatique peut être l'occasion de **créer des filières artisanales** sur le territoire comme la rénovation de bâtiment, les éco-matériaux, les fabricants ou réparateurs de vélo, les installateurs de panneaux photovoltaïques...

Localisation des commerces alimentaires



Les artisans, de manière générale, participent à la vie et au dynamisme des bourgs. En particulier, les services alimentaires de proximité sont des centres de vie dans les villages, en plus d'agir pour une réduction des besoins de déplacements. Cet artisanat permet **l'implantation d'emplois locaux et d'une économie de proximité** (commerces, services...). Sur le territoire **33 communes sur 55 n'ont pas de commerces alimentaires**.



Un secteur qui doit s'adapter aux conséquences des changements climatiques

Le secteur du tourisme compte 17 hôtels et 19 établissements d'hôtellerie de plein air, 189 gîtes et meublés, 54 chambres d'hôtes et 9 hébergements collectifs sur le territoire. C'est un secteur déjà engagé vers un éco-tourisme, notamment au regard de son environnement naturel (PNR du Morvan, bocage...). Le schéma touristique fait état d'une offre variée mais d'un manque d'hébergements dans le haut de gamme.

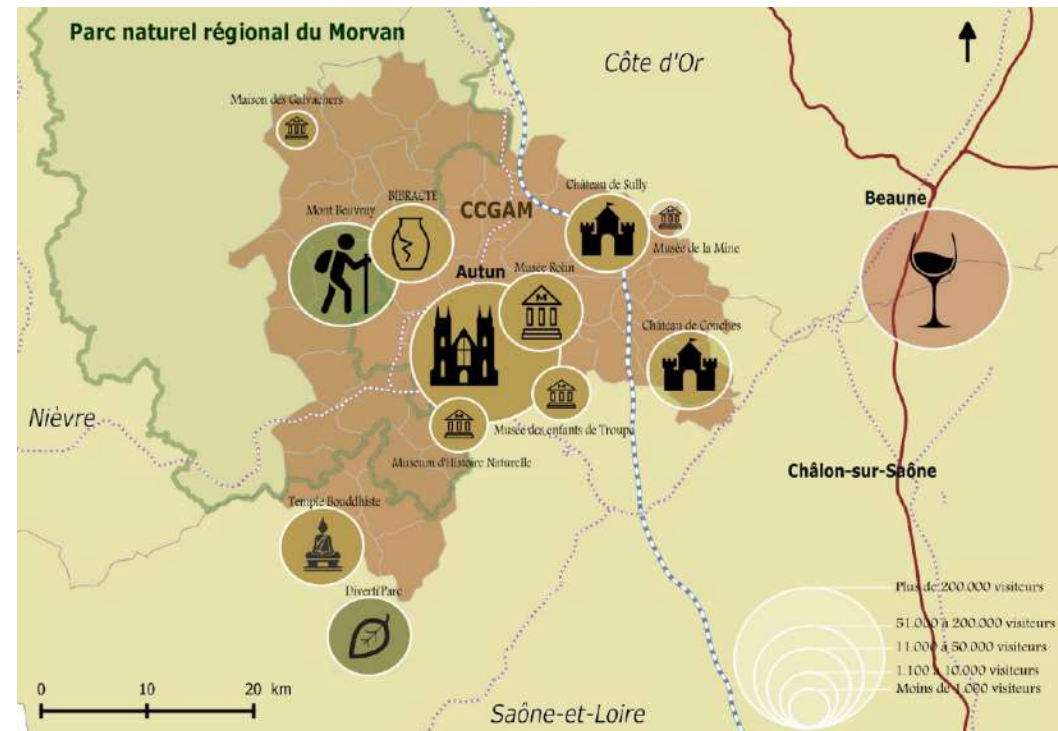
Le tourisme présent sur le territoire repose beaucoup sur les **espaces naturels, le bocage et les monuments** : de nombreux sentiers sont présents sur le territoire, disponibles pour la **randonnées et les balades à pied, à vélo et à cheval**. Le tourisme se base sur l'attrait de la dualité nature/culture du territoire. Cependant le territoire partage cet attrait avec une grande partie de la bourgogne, sans réel avantage différenciant.

Des guides de randonnées sont disponibles à l'office du tourisme et en ligne gratuitement. Ces randonnées font parties du label « balades vertes » et ont pour but de faire découvrir les différentes richesses du territoire : milieux naturels, paysages, curiosités historiques et architecturales, artisanat, gastronomie... Ce tourisme est donc **vulnérable face aux conséquences des activités humaines et du climat sur la biodiversité** : destruction d'espaces naturels, migration ou disparition d'espèces animales ou végétales, paysages impactés par les sécheresses...

Il en est de même avec les **activités liées à l'eau** (Activités nautiques sur l'Arroux et étangs) qui peuvent subir des changements de comportements touristiques dus aux aléas climatiques. Une possibilité est l'augmentation de la fréquentation avec les fortes chaleurs, ce qui pourrait entraîner des conséquences néfastes sur les espaces naturels et des transports plus nombreux.

Le territoire possède aussi un patrimoine historique riche, avec des châteaux, tel que le château de Sully ou avec la cathédrale de Autun. Des guides de weekend à thème sont disponibles (« Morvan en deux coup de pédale », « weekend Gallo-Romain en famille »...). Plusieurs sites de productions alternatifs peuvent aussi se visiter sur le territoire, tels que Alôny un espace en permaculture pédagogique et une roseraie de 6000 m². Le tourisme est également l'opportunité pour le territoire de **valoriser ses filières artisanales locales** (escargots de bourgogne, viande charolaise, artisanat d'art par exemple).

Les sites de visite (estimations)



Une réflexion peut être menée pour diminuer l'impact du tourisme sur le territoire, avec les acteurs qui accueillent les touristes (hébergement, restauration, artisans, associations qui organisent les manifestations...) et avec les lieux les plus fréquentés. Le tourisme peut aussi être utilisé pour protéger des espaces naturels sensibles et des bourgs historiques en les aménageant de façon pédagogique.

Au-delà de la mobilité, les établissements liés au tourisme peuvent s'inscrire dans la démarche en effectuant des efforts de sobriété énergétique, de consommation locale et raisonnée, de réduction des déchets, de production d'énergie renouvelable...

Données du secteur : INSEE ; carte : Synthèse du schéma touristique, 2017;



Réduire les déchets à la source et les valoriser

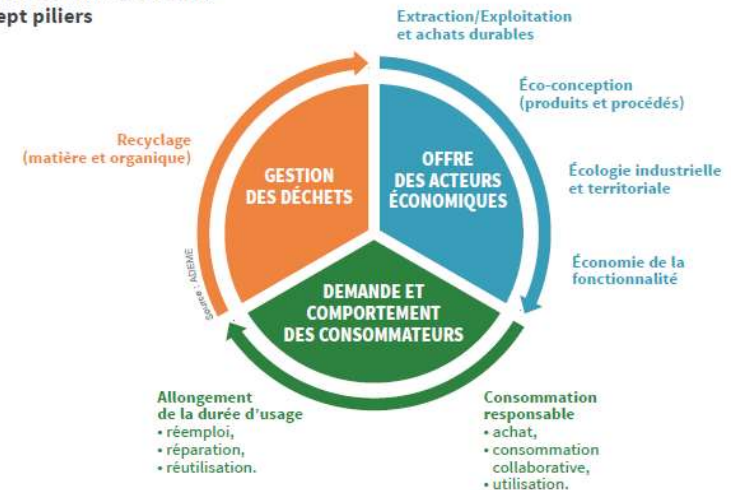
Le traitement des déchets ménagers et assimilés du Grand Autunois Morvan est assuré par le Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères (SMEVOM) du Charolais-Brionnais et Autunois. Sur le territoire, **le traitement des déchets représentait l'émission de 2200 tonnes équivalent CO₂ en 2016**. Le ratio de déchets (OMR) était **de 334 kg/hab en 2017, ce qui est supérieur aux autres communautés de communes gérées par le SMEVOM.**

Afin de ne plus recourir à l'enfouissement, le SMEVOM porte le projet **Onésime^{autun}**. Cette installation de traitement des déchets, qui devrait être opérationnelle en 2022 et implantée à Autun, permettra d'optimiser la valorisation des déchets du territoire. Sur l'ensemble des biodéchets et des déchets résiduels des ménages collectés, 55% seront valorisés énergétiquement, 25% dégradés/évaporés, 15% retournés au sol et 5% recyclés. Le procédé est notamment conçu pour s'adapter à la baisse des tonnages visée dans l'objectif « zéro déchet ».

Au-delà des actions déjà menées et dans le cadre de son projet de territoire, le SMEVOM porte un **programme d'actions 2019-2021**. Celui-ci s'articule autour de **10 engagements** visant à **réduire les déchets à la source, trier de manière optimale et valoriser au maximum**.

En France, nos ordures ménagères totales (déchets putrescibles, papier, carton, plastiques, verre, métaux) représentent **environ 0,74 tonne équivalent CO₂ par personne et par an**. Cette valeur inclut à la fois les émissions de fabrication et les émissions de fin de vie (liées à l'incinération et la fermentation) des objets que nous jetons. Cela représente **10% des émissions de gaz à effet de serre des Français**. Ainsi, réduire notre production de déchets au quotidien représente un levier important de réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est aussi un levier important d'économies pour la collectivité qui doit collecter et traiter l'ensemble des déchets produits.

Trois domaines d'action Sept piliers



Moins d'emballages (éco-conception, achat en vrac), plus de réutilisation et de recyclage, les pistes d'actions sont variées et concernent tous les acteurs du territoire : du producteur au consommateur (voir schéma ci-dessus).

En termes de quantité, chaque année en France, un habitant produit 350 kg d'ordures ménagères (calculs de l'ADEME à partir des tonnages des poubelles des ménages (hors déchets verts) collectées par les collectivités locales).

On peut aussi, comme le fait [Eurostat](#) afin d'effectuer des comparaisons internationales, évaluer la quantité de déchets municipaux par habitant. La quantité produite monte alors à 540 kg par an, et intègre en plus des déchets des ménages, ceux des collectivités et également une partie des déchets d'activités économiques.

En prenant en compte les déchets professionnels (BTP, industrie, agriculture, activités de soin), on atteint 13,8 tonnes de déchets produits par an et par habitant.

Synthèse Économie locale



Atouts

- Démarche Territoire d'industrie autour de 3 axes : Favoriser la valorisation des ressources locales et accompagner la transition écologique des activités industrielles du territoire ; Structurer la filière et favoriser l'émergence d'un pôle d'excellence de la « Silver Economie » à travers le développement d'un espace de santé d'intérêt régional ; Anticiper les besoins en compétences à travers la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Soutien des porteurs de projets pour la revitalisation et la redynamisation des centres bourgs
- Tourisme basé sur l'attrait de la nature, des paysages et de la culture (randonnées, vélo, visites, produits locaux...)
- Annuaire des producteurs locaux et des artisans locaux de l'alimentaire
- Des accompagnements proposés par la CCI et la CMA
- Un fort taux de concentration d'emplois (93,5%)
- Initiatives innovantes telles que le FabLab de Bellevue
- Projet de Territoire et projet Onésime_{autun} ambitieux menés par le SMEVOM sur la gestion et le traitement des déchets

Faiblesses

- Une majorité de très petites entreprises plus difficiles à impliquer
- Pas d'annuaire des artisans d'art du territoire

Opportunités

- Réinvestissement local de la richesse et la création d'emplois non délocalisables (filières locales : alimentaire, énergie, matériaux)
- Économie recentrée sur des filières artisanales locales et des commerces de proximité
- Encourager l'économie locale via les achats de la collectivité
- Valorisation des employeurs du territoire par leurs bonnes pratiques en matière de consommation d'énergie ou de respect de l'environnement
- Mobilisation des établissements économiques autour d'une économie pérenne et durable
- Diminution des coûts de traitement des déchets par la réduction des déchets à la source
- Développer une écologie industrielle territoriale (valoriser les déchets, la chaleur fatale...) et des échanges interterritoriaux
- Valoriser les friches industrielles par l'installation d'énergie renouvelable
- Investissements locaux dans des projets d'énergie renouvelable et locale

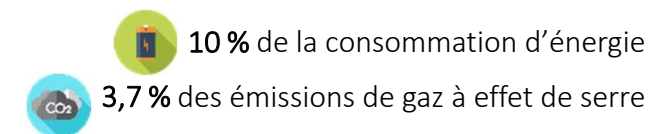
Menaces

- Tertiarisation des emplois
- Délocalisation des emplois
- Précarisation des emplois
- Disparition des entreprises artisanales
- Affectation du secteur touristique face aux aléas climatiques

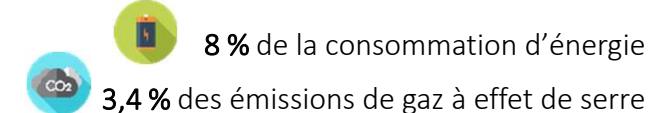
Enjeux

- Mobilisation des acteurs économiques locaux sur les économies d'énergie : commerçants, artisans...
- Engagement des industries du territoire dans la transition énergétique et l'écologie industrielle
- Formation des artisans : rénovation, construction biomatériaux, installation énergie renouvelable...
- Valorisation des friches industrielles (développement des énergies renouvelables par ex.)
- Développement d'une économie circulaire au sein du territoire et des échanges interterritoriaux
- Limitation de l'impact sur les sols et la biodiversité des zones d'activité industrielle et commerciales
- Mobilisation des filières économiques sur des modèles économiques innovants et durables
- Développement d'un éco-tourisme
- Réduction des quantités de déchets (filières économiques, dont le BTP, et déchets des particuliers) et développement des recycleries, ressourceries, repair cafés...

Secteur industriel :



Secteur tertiaire :



Déchets :

